COMMUNE DE MERINDOL
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet de révision du Plan Local d'Urbanisme
et mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées de Mérindol

Le public est informé que, par arrêté municipal n°61/2024 du 9/08/2024, Monsieur le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur le projet de révision du PLU et la mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées.

Cette enquête publique unique se déroulera du lundi 16 septembre 2024 à 9h au Mercredi 16 octobre 2024 à 12h inclus, soit de 31 jours consécutifs.

Les caractéristiques principales du projet de PLU sont :

. Maîtriser le développement urbain de la commune en adéquation avec les principes du développement respectueux de l'environnement ;

. Produire du logement pour tous (intergénérationnel, logement abordable, logement social…) et favoriser le parcours résidentiel complet ;

. Mobiliser en priorité la densification et le renouvellement urbain, modérer la consommation des espaces naturels, agricoles et forestier ;

. Affirmer la qualité urbaine, architecturale et environnementale des projets en cohérence avec la qualité du village ;

. Dynamiser et faire vivre le centre-village (commerces, services, équipements publics, habitat) ;

. Agir sur les mobilités (développement des modes actifs, organisation des stationnement, circulation dans le centre-village) ;

. Préserver le cadre de vie et valoriser les espaces naturels et préserver les paysagers ;

. Préserver les espaces agricoles et favoriser le développement de l'activité agricole ;

. Développer des énergies renouvelables et lutter contre le réchauffement climatique ;

Le projet de mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées a pour caractéristiques principales de délimiter les zones d'assainissement collectif et les zones d'assainissement non collectif en adéquation avec les orientations retenues au niveau du projet de PLU.

M. Philippe BATOUX Maire de la commune de MERINDOL est responsable du projet de révision du PLU.

M. Henri LAFON Président du Syndicat Durance Luberon est responsable du projet de mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées.

Les informations relatives aux projets peuvent être demandées auprès du service urbanisme aux jours et heures d'ouverture habituels de la Mairie.

Madame Anne-Sophie GONIN a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nîmes et Monsieur Guy BEUGIN, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés en Mairie et pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit :

. Les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 - Le lundi de 14h à 16h30 - Le samedi de 10h à 12h.

Un poste informatique sera également mis à disposition en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture pour une consultation du dossier en version numérique. Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune : https://www.merindol.fr

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique et consigner éventuellement ses observations et propositions sur le registre d'enquête ou bien les adresser au commissaire enquêteur par écrit en Mairie ou par voie électronique à l'adresse suivante : epplurevisionmerindol@gmail.com avant le 16 octobre 2024 à 12h.

Madame le Commissaire Enquêteur recevra le public pour recueillir ses observations, propositions écrites et orales à la Mairie les jours suivants :

16 septembre de 9h00 à 12h00 - date d'ouverture de l'enquête publique unique - 1er octobre de 9h00 à 12h00

8 octobre de 9h00 à 12h00 - 16 octobre de 9h00 à 12h00 - date de clôture de l'enquête publique unique